CLAPS Infos

MAIRIE DE CLAPIERS - 04 67 55 90 00
mairie@ville-clapiers.com - www.ville-clapiers.fr

OCTOBRE 2019
N° 41

LE 28 OCTOBRE,

CLAPIERS ÉTEINT LES LUMIÈRES

SOMMAIRE

_P 02 - Infos municipales
_P 08 - Dossier spécial rentrée
_P 12 - La rétro de Clapiers
_P 28 - Tribune libre
_P 29 - Infos associatives
_P 30 - Infos diverses

Label Zéro Phyto : Clapiers décroche sa 3e grenouille

La Ville de Clapiers s'est vue décerner la troisième grenouille de la Charte régionale "Objectif Zéro Phyto" par la Fredon Occitanie. Cette troisième grenouille couronne la démarche continue, entamée il y a plus de dix ans par la collectivité afin de **bannir les produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts, du cimetière et du terrain pelousé.**

Environnement

La Commune interdit l'usage des pesticides sur son territoire

par un arrêté du Maire

Dans le cadre de notre Agenda 21 et pour protéger notre environnement immédiat, l'usage des pesticides est désormais interdit sur notre territoire communal. C'est un arrêté du Maire qui prend acte de cette décision.

En effet, face à l'urgence climatique, la mise en œuvre de solutions locales concrètes et rapides devient inévitable. Aujourd'hui, **en application du principe essentiel de précaution**, les produits phytosanitaires chimiques sont prohibés sur l'ensemble de la commune, dans un rayon de 100 mètres autour des habitations. Cette mesure s'inscrit au-delà de la législation nationale s'appliquant déjà aux particuliers, depuis le 1er janvier 2019.

Plusieurs enjeux sont à l'origine de cet arrêté :

- Faire progresser la loi nationale,
- résoudre des situations concrètes qui se posent toujours dans nos communes où, aujourd'hui dans différentes circonstances, les pesticides restent autorisés, notamment lorsque des entreprises interviennent chez les particuliers,
- aider les professionnels (même s'ils sont peu nombreux à Clapiers) à changer de modèle, et pour cela, la loi doit les accompagner davantage.

Notre village entend rester un havre où il fait bon vivre.

Biodiversité

Apprenons à connaître et à protéger les oiseaux

***Dans le cadre de son engagement en faveur de la sensibilisation et de la protection de la biodiversité, la Ville de Clapiers, en association avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), vous propose de participer à un* ATELIER de construction de nichoirs adaptés aux espèces locales présentes.**

Sam. 12 oct., 14h-17h

Rendez-vous à 14h, à l'Espace Culturel Jean Penso. Une exposition sur les oiseaux des jardins et aménagements favorables sera déployée durant l'atelier. Les nichoirs seront ensuite installés avec les participants (nombre de places limité).

+ d'infos

Sur inscription :
04 67 57 30 16
agenda21@ville-clapiers.com

Le 28 octobre, CLAPIERS éteint les lumières

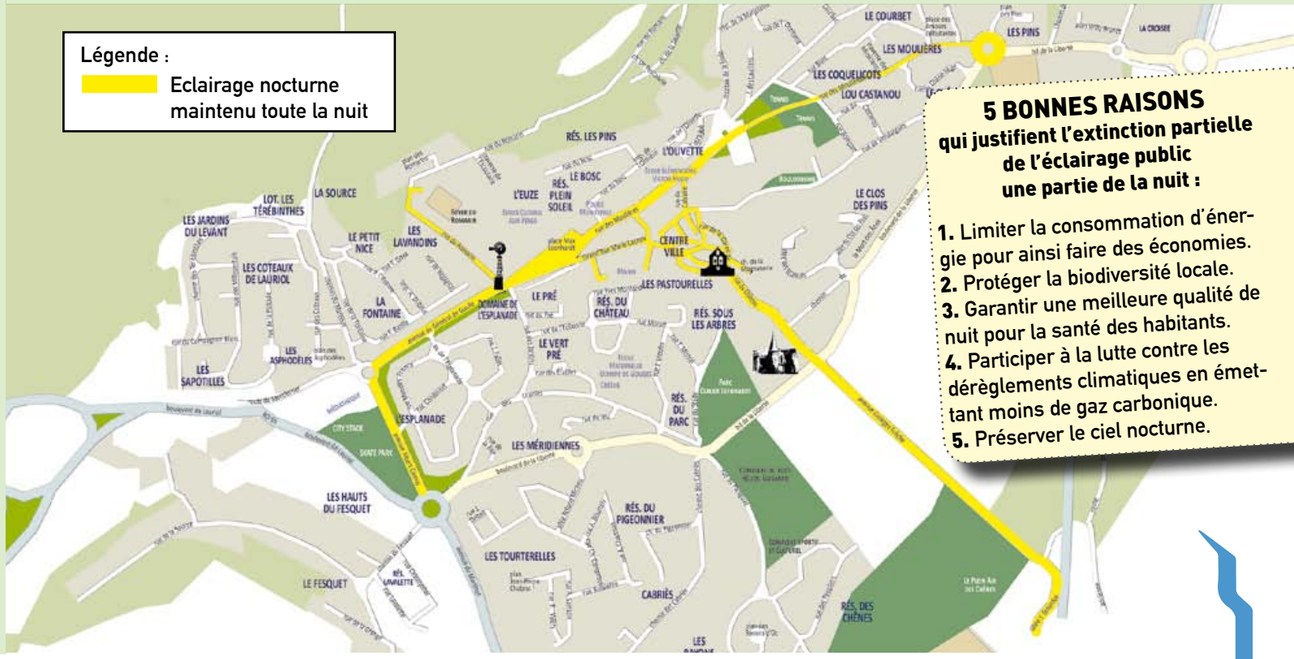

Extinction partielle de l'éclairage public *DE MINUIT À 5 H*

Dans le cadre de sa politique en faveur du Développement Durable, la Ville de Clapiers a décidé de mettre en œuvre une extinction partielle de l'éclairage public.

Cette extinction sera effective À PARTIR DU 28 OCTOBRE PROCHAIN, à l'issue de l'achèvement des travaux sur les coffrets électriques et de la mise en conformité de la signalisation routière.

Elle s'étendra de minuit à 5h00. Seuls les principaux axes traversant la commune resteront allumés.

Pour toute question ou renseignement :

+ d'infos

service Développement Durable
Cyrille Triozon : 04 67 57 30 16
agenda21@ville-clapiers.com

Recensement sécheresse

Faites votre déclatation en mairie

Depuis 1994, la Commune a été déclarée sinistrée à plusieurs reprises au titre des mouvements de terrain différentiels, consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Nous avons à nouveau été interpellés par quelques Clapiérois qui ont déclaré l'existence de désordres, apparus sur leur habitation, dus à la sécheresse, sur l'année 2019. C'est pourquoi, **nous demandons aux propriétaires clapiérois qui auraient constaté des dégâts importants dans leurs constructions de se manifester le plus rapidement possible**, par courrier adressé à Monsieur le Maire, et parallèlement de saisir leur compagnie d'assurance. Nous saisirons, début d'année 2020, conformément aux directives préfectorales, les services de l'État d'une nouvelle **demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse**. Nous vous tiendrons informés, dans une prochaine publication, des suites qui seront données à notre requête. La dernière demande, qui portait sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018, a fait l'objet d'un arrêté ministériel de reconnaissance de catastrophe naturelle. Les procédures sont en général très longues puisqu'il appartient au Préfet, à la suite de la demande formulée par la Commune, de saisir une commission ministérielle, laquelle statue sur la demande, au vu du rapport météorologique de Météo France, en fonction de critères techniques.

Réunion publique

On passe à la phase de présentation et on vote pour son projet préféré

14 c'est le nombre de projets reçus dans le cadre du budget participatif alloué par le Conseil municipal. Ces projets, comme cela avait été mentionné dans le mode d'emploi qui vous a été distribué ont fait l'objet d'un premier examen. Ont donc été retenus, dans un premier temps, les projets correspondant à des dépenses d'investissement (au sens budgétaire du terme), d'intérêt général, de la compétence exclusive de la Commune et déposés par les Clapiérois inscrits sur les listes électorales de la Commune.

11 projets ont été déclarés recevables à ce premier niveau d'examen et ont fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'un chiffrage estimatif par le responsable des services techniques et l'élu délégué aux travaux. Sur les onze projets, neuf ont été déclarés faisables techniquement et entrant dans l'enveloppe financière. Ils ont été étudiés par la Commission extra-municipale Démocratie de Proximité (collège composé d'élus et de représentants de la vie locale), le 10 septembre dernier en présence de l'élu délégué aux travaux, de la Directrice Générale des Services, du responsable des Finances et du responsable des services Techniques. Cette Commission a validé les NEUF projets et la liste définitive a été arrêtée par le Maire, conformément à cette sélection. Ces projets sont les suivants :

PROJETS BUDGET PARTICIPATIF 2019 - PROJETS RETENUS

NUMERO D'ARRIVEE	AUTEUR DU PROJET	OBJET	LIEU D'IMPLANTATION	COUT ESTIMATIF
1	Benoit Couderc	**Deux radars pédagogiques**	Rue des Moulières et avenue Charles de Gaulle	6 900 €
2	Citoyens du quartier La Source, La Fontaine (Simone Leconte)	**Sauvegarde et valorisation de la source du Regagnas**	Berges du ruisseau, derrière le lotissement la Source	13 510 €
3	Associations : Lez Vivant + Amis de la Nature + L'Atelier Photo + Clapieds Rando	**Installation de deux tables d'orientation et de panneaux d'interprétation**	Sommet de la colline, au pied du Château d'eau et de la tour de guet	11 830 €
4	Ginette Maurel	**Installation d'ombrières + espaces verts**	Espace convivialité pour les logements sociaux - La Plaine - Samoa	30 000 €
5	Ludivine Carpentier	**Un radar de vitesse pédagogique**	Sur la partie basse de la montée de la Fiole, en direction des écoles	3 450 €
6	Valérie Quitman	**Agrandissement et réaménagement d'une aire de jeux pour la Petite Enfance**	Esplanade Jean Jaurès	45 000 €
7	Jean-Marie Puslecki	**Pose de deux radars pédagogiques permanents**	A proximité du passage piétons, en bordure de la RD 65, dans les deux sens de circulation	6 900 €
8	François Masselot	**Amélioration de la barrière, rue du Calvaire**	Rue du Calvaire	2 500 €
9	Jocelyn Colou	**Aménagement : jeux et mobiliers bois extérieurs**	Cours de l'école Victor Hugo, rue du Bosc	8 830 €

PRÉSENTATION DES PROJETS

ENTRÉE LIBRE

Ces projets vous seront présentés par leurs auteurs au cours d'une

RÉUNION PUBLIQUE qui se déroulera le :

Mardi 8 oct.

18h30-20h30
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

Cette réunion sera suivie du verre de la convivialité

VOTE des CLAPIÉROIS

Ces projets seront ensuite soumis à votre vote.

Mercredi 16 oct. **8h-19h**
Salle Victor Schœlcher- en mairie

RAPPEL DES MODALITÉS DE VOTE

Pourront prendre part au vote les Clapiérois inscrits sur les listes électorales de Clapiers.

Vous devrez vous munir de votre CARTE ÉLECTORALE et de votre PIÈCE D'IDENTITÉ.

LE VOTE PAR PROCURATION

sera accepté selon les modalités suivantes : l'imprimé permettant d'établir la procuration sera téléchargeable sur le www.ville-clapiers.com et disponible sous format papier à l'accueil de la mairie. Les procurations dûment remplies devront être envoyées en mairie, par courrier ou par courriel, accompagnées de la copie d'une pièce d'identité du mandant au moins quatre jours avant la date du scrutin. Le mandataire pourra être porteur de deux procurations au maximum.

NOUVEAU

Afin de permettre que soient choisis aussi bien des projets dont le montant est élevé que des projets dont le montant est plus faible, deux groupes de projets seront créés. Le premier groupe sera constitué des projets dont le montant est compris entre 1 € et 10 000 € et le second groupe sera constitué des projets dont le montant est compris entre 10 001 € et 55 000 €.

Chaque électeur aura ainsi la possibilité de voter pour un ou plusieurs projets appartenant au groupe 1, et un ou plusieurs projets appartenant au groupe 2. La somme globale des projets sélectionnés au sein du groupe 1 ne pourra pas dépasser la somme de 10 000 € et la somme globale des projets sélectionnés au sein du groupe 2 ne pourra pas dépasser la somme de 55 000 €.

Chaque bulletin de vote comportera ainsi deux groupes de projets. En face de chaque projet sera indiqué son coût estimatif. Par ailleurs, afin de permettre à chaque votant de hiérarchiser les choix multiples, chaque projet sera affecté d'un coefficient pondérateur. A ce titre, chaque électeur disposera d'un "PANIER" de 5 points par groupe de projets. Autrement dit, il pourra donc répartir 5 points sur les différents projets appartenant au groupe 1 et 5 points sur les différents projets appartenant au groupe 2.

UNE AIDE vous sera apportée le jour du scrutin par le personnel et les élus présents.

Exemple de **bulletin de vote VALIDE**

Groupe 1 Montant maximum 10 000 €			Groupe 2 Montants compris entre 10 001 et 55 000 €		
Projet A	10 000 €		Projet F	11 000 €	**2 points**
Projet B	5 000 €	**1 point**	Projet G	20 000 €	
Projet C	4 500 €		Projet H	30 000 €	**3 points**
Projet D	2 000 €	**2 points**	Projet I	45 000 €	
Projet E	1 500 €	**2 points**			

Total 1 = 8 500 €/5 points

Total 2 = 41 000 €/5 points

BULLETIN VALIDE

Exemple de **bulletin de vote NUL**

Groupe 1 Montant maximum 10 000 €			Groupe 2 Montant compris entre 10 001 et 55 000 €		
Projet A	10 000 €	**1 point**	Projet F	11 000 €	**1 point**
Projet B	5 000 €		Projet G	20 000 €	**2 points**
Projet C	4 500 €		Projet H	30 000 €	
Projet D	2 000 €	**2 points**	Projet I	45 000 €	**3 points**
Projet E	1 500 €	**2 points**			

Total 1 = 13 500 €/5 points
(> à 10 000 €)

Total 2 = 76 000 €/6 points
(> 55 000 € et > 5 points)

BULLETIN NUL

SERONT CONSIDÉRÉS COMME NULS LES BULLETINS DE VOTE :

• dont le nombre total de points affectés à au moins un des deux groupes, est supérieur à 5,

et/ou,

• si le total de la somme affectée au Groupe 1 dépasse 10 000 € et/ou, dont le total de la somme affectée au Groupe 2 dépasse 55 000 €.

Le dépouillement aura lieu à la clôture de ce scrutin.
La sélection des projets après le vote se fera de la manière suivante :
• Les projets ayant obtenu le plus de suffrages seront sélectionnés jusqu'à ce que le total du montant estimatif de chacun de ces projets atteigne ou se rapproche de la somme de 65 000 €.
• Un projet qui serait classé immédiatement après d'autres projets sélectionnés ne pourra pas être retenu à son tour si son montant estimatif conduit au dépassement de l'enveloppe allouée au Budget participatif.
Dans cette hypothèse, les premiers projets sélectionnés rentrant dans l'enveloppe allouée au budget participatif seront retenus ainsi que les projets venant immédiatement après le ou les projets qui ont été écartés, dans la mesure où l'enveloppe allouée au budget participatif ne sera pas dépassée.

Convivialité

Quand les "food trucks" envahissent l'esplanade pour un moment gastronomique et convivial

Le 6 octobre prochain, tous les curieux de la restauration mobile, mais authentique, sont conviés à venir sur l'Esplanade. Pour les enfants, des structures gonflables et des jeux sont prévus. Pour les plus grands, plusieurs food trucks seront présents. De quoi ravir les papilles avec des spécialités venues du monde entier et pour mettre l'ambiance, quoi de mieux qu'un peu de musique ? Tout sera réuni pour passer un moment convivial et délicieux !

Dim. 6 oct.
11h-18h
Esplanade Jean Jaurès

Concert

Exceptionnel concert de blues, avec le trio Muddy Gurdy

INTERNATIONALES DE LA GUITARE Sud de France

La Ville de Clapiers accueille une nouvelle fois les Internationales de la guitare. Un programme très "blues" vous est proposé, cette année, avec le trio Muddy Gurdy.

Le trio Muddy Gurdy, composé de Tia Gouttebel, Marc Glomeau et Gilles Chabenat, nous invite à le suivre, à grandes enjambées, dans des terres humides, là où chaque empreinte reste profonde. Des cordes de guitare et de vielle à roue associées à des percussions : voilà la formule que Muddy Gurdy a choisi pour témoigner de ses origines américano-auvergnates et réinventer les cris du cœur qui naissent de voyages et de rencontres.

Ven. 4 oct.
20h30
Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean Penso

Tarifs : ✓ en prévente : 16 € / 14 € (tarif réduit)
✓ sur place : 18 € / 16 € (tarif réduit)

+ d'infos

www.les-ig.com/concerts/muddy-gurdy/

Elections municipales 2020

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, lors des élections municipales du 15 mars 2020 (2e tour, le 22 mars), vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 inclus pour vous inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés, les citoyens français et ressortissants européens qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence. Les électeurs ayant déménagé à l'intérieur de la commune sont tenus d'informer le service élection de leur changement d'adresse. Ce n'est en aucun cas automatique. **Les inscription doivent être effectuées directement en mairie ou en ligne sur** www.service-public.fr.
PIÈCES A PRODUIRE :
■ Formulaire d'inscription,
■ pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans,
■ justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois,
Pour les cas particuliers, merci de vous adresser au service Élections.

PROCURATIONS : Vous pouvez établir une procuration si vous pensez ne pas être présent lors de l'élection. Cependant, s'il s'avère que, le jour du scrutin, vous pouvez finalement voter en personne, la procuration ne sera pas prise en compte. Le mandataire ne doit pas détenir plus de deux procurations, dont une seule établie en France.
La procuration peut être établie :
• Pour un scrutin (le 1er tour, le 2nd tour ou les 2 tours — même mandataire pour les deux tours ou un mandataire différent pour chaque tour).
• Pour une durée limitée : le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote. La durée maximum de la procuration est de 1 an.

Enfance-Jeunesse

On s'organise déjà pour les vacances d'automne

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Les accueils Mélodie (- de 6 ans) et Harmonie (+ de 6 ans) fonctionneront du 21 au 31 octobre

Les thèmes seront, "Notre petit corps humain !", chez Mélodie, et "Autour de la musique latine", chez Harmonie.
Les accueils seront fermés le vendredi 1er novembre (férié).

Votre enfant n'a pas fréquenté les ALSH en 2018 (mercredis et vacances) et vous désirez l'inscrire en 2019 ? **Prenez rendez-vous auprès** du service Enfance/Jeunesse afin d'actualiser votre dossier.

LES RÉSERVATIONS se feront via le PORTAIL FAMILLE du lundi 7 au vendredi 18 octobre, avant 12 h.

+ d'infos

• ALSH Mélodie :
✆ 06 24 82 28 41/✆ 06 79 43 80 29
• ALSH Harmonie : ✆ 06 88 82 24 66
• ALSH Harmonie + : ✆ 06 86 68 95 66

https://portail-clapiers.ciril.net

Une belle rentrée scolaire pour les écoliers de Clapiers

Quoi de neuf pour cette rentrée ?

ÉCOLE MATERNELLE
OLYMPE DE GOUGES

176 élèves
6 classes

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
VICTOR HUGO

372 élèves
14 classes + 1 classe ULIS

Pendant l'été

Les 4 derniers **Tableaux Numériques** Interactifs (TNI) ont été installés, portant leur nombre à **15 au total**, permettant aux **élèves** de bénéficier de cet outil pédagogique interactif.

À la prochaine rentrée scolaire, l'école Victor Hugo située rue du Calvaire se verra agréger **d'un nouveau restaurant scolaire** et de deux salles de classe supplémentaires. En prévision de cette extension, l'ancienne "maison du gardien" a été démolie durant l'été.

Un coup de pouce ?

La commune a, comme tous les ans, pris en charge l'achat de fournitures scolaires à hauteur de :

- **46 €/élève** pour la maternelle,
- **58 €/élève** pour l'élémentaire.

En y ajoutant les enveloppes dédiées au Noël des enfants (3 200 €), aux coopératives scolaires (13 500 €) et diverses autres dotations, le budget consacré au fonctionnement des écoles s'élève à **48 900 €**.

Pour les parents aux ressources limitées, le CCAS peut prendre en charge **jusqu'à 75 %** (soit 3 €) **du prix du repas**. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Mairie.

Accueils périscolaires (ALP-ALSH)

Les deux accueils de Loisirs Périscolaires, respectivement ALP Mélodie (maternelle) et ALP Harmonie (élémentaire) continuent d'accueillir **plus de 80 % des élèves** sur l'ensemble des temps périscolaires. Les équipes œuvrent de 7h30 le matin à 18h30 le soir. De nombreuses activités y sont proposées, en partenariat avec des associations clapiéroises : football, baseball, basket, musique, danse, théâtre, cinéma, jardinage, cuisine, arts plastiques…

Les inscriptions au restaurant scolaire doit se faire au plus tard la veille, avant 12h, sur le **Portail Famille** **portail-clapiers.ciril.net**
En cas de maladie de l'enfant, l'annulation du repas se fait exclusivement par téléphone

HORAIRES	O. de Gouges	Victor Hugo
Accueil ALP (matin)	07h30 – 08h35	07h30 – 08h20
OUVERTURE ÉCOLE	08h35 – 11h45	08h20 – 11h30
Accueil ALP (midi)	11h45 – 13h35	11h30 – 13h20
OUVERTURE ÉCOLE	13h35 – 16h00	13h20 – 15h45
Accueil ALP (soir)	16h00 – 18h30	15h45 – 18h30

Bienvenue à…

- **Marion DESLANDES**
  Directrice de l'école maternelle
- **Nicolas GAY**
  Directeur des ALP/ALSH
  Harmonie et Hamonie +

École maternelle Olympe de Gouges
Grandir, cela s'apprend

À l'école maternelle Olympe de Gouges, maîtresses d'école et ATSEM donnent aux enfants le goût de la découverte. Elles leur apprennent à vivre ensemble, à maîtriser le langage, éveillant en eux un appétit pour le savoir qui les aidera à s'épanouir en grandissant.

En 2019, l'école compte 176 élèves répartis en 6 classes. Depuis cette rentrée, les enfants doivent être scolarisés dès l'âge de 3 ans afin de renforcer leur égalité de chances devant l'éducation gratuite que la République garantit à tous ses enfants.

Il s'agit de leur apprendre comment aborder et résoudre des problèmes, comment développer leur corps et leur esprit. Sous l'impulsion de sa nouvelle directrice, Marion Deslandes, cet apprentissage, sera dans la mesure du possible, complété de sorties dans la Métropole (piscine, musées, patinoire). Sans oublier diverses fêtes préparées et vécues en commun (Noël, Carnaval, fête des Mères…) qui développent les échanges et la créativité. Avec deux classes équipées de vidéo-projecteurs et la numérisation du carnet de suivi des apprentissages (étendue cette année aux moyennes sections ou MS), l'école est ancrée dans les nouvelles technologies. Elle est aussi sensible à la nécessité de les maîtriser, avec en projet une "semaine sans écrans" qui montrera leurs effets nocifs aux enfants et aux parents. Par ailleurs, l'école agit pour une alimentation saine (semaine du goût en octobre) et contre le gaspillage alimentaire (défi des Eco'minots).
Fidèle à l'esprit de son illustre marraine, l'école maternelle Olympe de Gouges inculque, aux filles comme aux garçons, un sentiment d'égalité et de respect mutuel. Elle leur procure cette ouverture d'esprit indispensable à leur longue marche vers la citoyenneté.

Directrice : Marion DESLANDES
déchargée de cours le lundi.
Entrevue sur rendez-vous.

HORAIRES :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h45 à 11h45
(ouverture des portes : 8h35)
et de 13h45 à 16h
(ouverture des portes : 13h35)
Mercredi : de 8h45 à 11h45
(ouverture des portes : 8h35)

151, rue Jean Moulin
☎ : 04 67 55 10 80
COURRIEL : ce.0341440F@ac-montpellier.fr

ÉCOLE MATERNELLE
6 classes
176 élèves

École élémentaire Victor Hugo, le goût d'apprendre

Victor Hugo rêvait de voir tous les enfants accéder au savoir. A Clapiers, l'école qui porte son nom assure cette noble mission. Dans ses locaux répartis entre les sites de la rue du Calvaire et de la rue du Bosc, 27 personnes, dont 18 enseignants ainsi qu'un directeur, Vincent Quignard, assurent l'encadrement des élèves. Ceux-ci sont 376 cette année, répartis en 15 classes.

Du CP au CM2, institutrices et instituteurs cultivent au quotidien le goût d'apprendre chez leurs élèves, leur donnant les moyens d'assimiler les bases d'une solide éducation, de l'esprit, mais aussi du corps avec des compétitions sportives telles que le cross annuel de l'école. Parallèlement au programme national, l'école mène diverses actions de prévention, de la santé (APS, avec l'association Premier secours) à la sécurité routière (avec la Police municipale). L'établissement se veut pionnier sur l'enseignement des langues, avec le projet Emile (Enseignement de Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère) dont le but est de permettre aux enfants de faire connaissance avec l'anglais et l'allemand (classes "fléchées" en CM1 et CM2). Suivant les moyens, des sorties et voyages, orientés vers le sport ou la culture, viennent compléter et agrémenter l'éducation des enfants durant l'année.

Depuis sa création, l'école Victor Hugo incarne un des acquis républicains les plus précieux : l'égalité des enfants devant l'éducation.

Directeur : Vincent QUIGNARD

HORAIRES :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h30 à 11h30 (ouverture des portes : 8h20) et de 13h30 à 15h45 (ouverture des portes : 13h20)
Mercredi : 8h30 à 11h30 (ouverture des portes : 8h20)

Rue du Calvaire
☎ : 04 67 55 90 06
COURRIEL : ce.0340302u@ac-montpellier.fr

La cérémonie citoyenne

Collège François Mitterrand
Un fleuron de l'instruction publique

Avec le collège François Mitterrand, Clapiers dispose d'un établissement scolaire renommé. Un personnel capable et motivé y dispense un enseignement de qualité qui attire en moyenne 500 élèves chaque année.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : en tête du classement des collèges héraultais pour les résultats au brevet, l'établissement s'est même permis, cette année, un sans-faute, avec un taux de réussite de 100 %.

C'est la récompense d'efforts constants, pour ouvrir les élèves à la société et au monde, pour garantir l'égalité républicaine des chances. Une aide aux devoirs est ainsi fournie, en dehors des cours, aux élèves en difficulté tandis qu'une ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) soutient ceux qui se trouvent en situation de handicap. Le collège est aussi fort en sport (participation à des compétitions UNSS entre établissements) qu'en culture (théâtre et même, cette année, découverte du monde de l'opéra). Le civisme y est reconnu et encouragé, notamment lors de la cérémonie citoyenne de fin d'année, laquelle met à l'honneur les réalisations des élèves au bénéfice de leurs camarades ou de leur établissement (sport, tutorat, entretien des "jardins secs" dans l'enceinte de l'établissement). Cette recherche des équilibres confère au collège François Mitterrand un caractère familial, un sentiment d'appartenance partagé tant par les élèves que par le personnel.

Principal : Sébastien RIVEMALE

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h10 à 12h15 (ouverture : 7h45) et de 14h à 17h
Mercredi : de 8h10 à 12h15 (ouverture : 7h45)

380, avenue Georges Fêche
☎ : 04 67 55 90 20
COURRIEL : ce.0341826a@ac-montpellier.fr
SITE : https://clg-mitterrand-clapiers.ac-montpellier.fr/

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
15 classes
372 élèves

100 %
DE RÉUSSITE AU BREVET

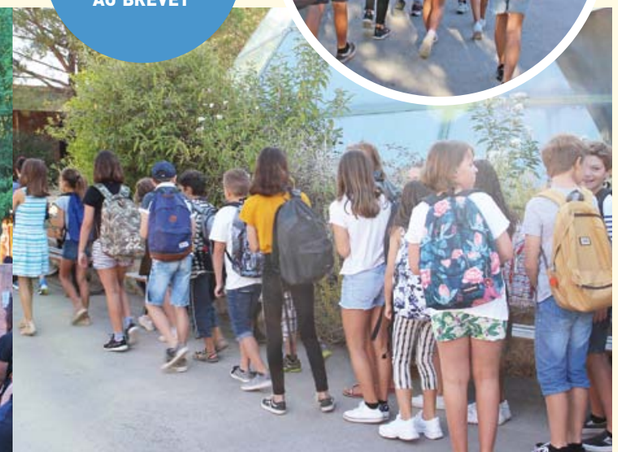

COLLÈGE
17 classes
455 élèves

Un été sous haute tension pour notre forêt

Durant tout cet été, la conjugaison de trois facteurs aggravants (sécheresse, forte chaleur et épisodes de vent de Nord) ont porté le risque feux de forêt à un niveau très supérieur aux années précédentes. Dans ce contexte, tout départ de feu représente un danger absolu pour notre forêt.

La trilogie détection, alerte et intervention rapide des sapeurs-pompiers est alors la seule à même d'éviter un incendie dévastateur. Depuis 1985, à l'initiative de Bernard Zitman, son fondateur, **le Comité Communal Feux de Forêt** (CCFF) regroupe des citoyens qui assurent de manière bénévole la surveillance de nos massifs durant la saison à risque. Intégrés depuis 2008 à la Réserve Communale de Sécurité Civile, la quarantaine de membres du CCFF a assuré, cet été, **30 jours de patrouilles,** représentant plus d'une centaine d'heures de surveillance. La mission des membres du CCFF, équipés de véhicules 4X4, dont un porteur d'un réservoir d'eau de 400 litres, consiste principalement à assurer une présence physique dans les massifs, permettant à la fois d'augmenter la détection précoce d'un incendie, mais aussi et surtout de prévenir les imprudences et la malveillance.

30 jours de patrouilles

Une tour de guet, avec une vue à 360° sur le massif du Baillarguet, offre la possibilité de détecter très rapidement un départ de feu et d'alerter les secours, via un réseau radio dédié.

Une autre mission du CCFF consiste à remplir régulièrement les cinq lavognes réparties dans le massif pour assurer l'apport en eau indispensable en période chaude à toute la faune sauvage : insectes, oiseaux et petits mammifères.

Nous adressons donc **un grand merci aux membres du CCFF** qui assurent bénévolement, durant la saison à risque, la protection de nos forêts, mais aussi en conséquence celle de notre village et de ses habitants.

Cet été, 36 bénévoles étaient sur le pont pour surveiller notre massif forestier

ALSH : Accueils de loisirs municipaux

Des vacances clôturées en beauté

Réunis en août pendant deux semaines, les enfants des accueils Mélodie & Harmonie ont pu partager de beaux moments ensemble. Des sorties, des grands jeux communs, des activités partagées et mises en scène pleines d'humour ont participé à la bonne ambiance générale.

Le petit Paradis, je dis oui !

"Aaah, c'qu'on est bien au séjour camping du Plein Air des Chênes"

A la découverte du Street art de Montpellier

Les enfants ont souhaité la bienvenue à Nicolas,

le nouveau directeur de l'ALP Harmonie

Préparation du décor western pour le repas fraîcheur

Sensations fortes aux Rochers de Maguelone

La tomate mise à toutes les sauces

Plus que de l'appétit, la tomate inspire la passion. Pour son 13e festival, Clapiers a pratiquement triplé sa population. Plus de 10 000 personnes se sont pressées le temps d'une journée dans le parc Claude Leenhardt. 110 exposants étaient là pour présenter la tomate dans tous ses états. La sécheresse exceptionnelle de l'été avait sensiblement réduit l'offre de tomates fraîches et de graines. En compensation, grâce à la volonté des Marchés Paysans de l'Hérault, les étals débordaient de vrais produits du terroir, transformés localement et à l'intérêt gustatif certain. La foule des amateurs de bonnes choses n'y est pas restée indifférente. Pas plus qu'aux diverses animations proposées, des chants traditionnels occitans de la chorale Lo Cocut au "steel band", de Villeveyrac, sans oublier les Loustics du Pic, venus clôturer le festival. Des balades à poney, des conférences, sur les comportements et les motivations d'achats alimentaires durables puis sur "L'agroécologie pour une alimentation saine", par Marc Dufumier, une présentation de l'enquête Mont'Panier et des ateliers de confections et de créations "zéro déchet", d'autres de création artistique avec l'association Arts en mouvement, sans oublier des démonstrations de dressage de chiens de troupeau par Fabrice Soubeyran, notre berger : ce fut une journée bien remplie, où tous les goûts ont été satisfaits. À 11h30, la distribution du kilogramme de ketchup préparé par que les enfants des ALSH, a connu un vif succès. En réunissant des exposants locaux, habitant à moins de 50 km de Clapiers, en se limitant à une vaisselle réutilisable et en pratiquant le tri sélectif, ce 13e festival de la Tomate a prouvé la possibilité pour un événement de grande envergure d'avoir une empreinte carbone réduite et en baisse régulière. Dans ces conditions, nous attendons tous la prochaine édition pour rougir – et même rugir — de plaisir.

Performance

Luca Bertrand, un champion très cool

Comme en 2018, le Clapiérois Luca Bertrand a remporté, cette année, le FISE Métropole en amateur, tout en se classant 2e au FISE World amateur en BMX Freestyle, s'offrant même le luxe d'y ajouter une 4e place en BMX Spine Rampe. Une performance remarquable pour notre champion, pas encore remis d'une clavicule brisée.

Tout a l'air si simple quand on le voit exécuter son programme sans une bavure. Pourtant, Luca travaille constamment pour maintenir son excellent niveau en BMX. Ceci inclut trois séances d'entraînement hebdomadaires au club Montpellier BMX et autant de préparation physique. D'où une maîtrise en progression constante, attestée, les 19 et 20 mai à Canet-en-Roussillon, par une coupe de France de BMX Park. Ses modèles sont Gaël Robert, son entraîneur et rider reconnu, et Logan Martin, l'Australien champion du monde de BMX Freestyle. À 17 ans, malgré un statut d'athlète de haut niveau et une scolarité aménagée pour ne pas rater d'examens, Luca a fort à faire pour concilier les études avec sa passion pour le BMX. Pour un rider, le mental compte autant que le physique, dans un sport où tout va trop vite pour le cerveau. Pour réussir ses figures, un entraînement et des réflexes parfaits sont indispensables. Ainsi, en octobre, il partira s'entraîner en Angleterre. En 2020, Luca deviendra professionnel : "*Jouer dans la cour des grands, avec tous les champions européens, c'est un grand défi. Le niveau est très élevé, alors je me prépare au mieux*". Pour lui, l'Europe est un horizon… qui se rapproche. En attendant, il cultive son talent. Luca transmet son savoir et son expérience à la génération montante des juniors. Avec une maturité d'esprit et une simplicité dignes des grands sportifs. La Ville de Clapiers est très fière de ce parcours, nous lui souhaitons un très bel avenir…

Retrouvez-le sur Instagram : luca_bmxmtp

Convivialité

Animation & convivialité sur l'esplanade Jean Jaurès

Culture Pop Café, c'est une aide informatique tout au long de l'année vers les publics débutants ou avancés qui le désirent. C'est aussi une volonté farouche de créer du lien social et physique entre les personnes, quels que soient leur âge, leur origine ou leurs croyances ! Ainsi donc, une nouvelle fois, la petite association numérique clapiéroise a donné vie à l'esplanade Jean Jaurès les dix derniers jours du mois d'août avec son quatrième Festival sociocultu-rel **Kiosquiss'passe.** Les Clapiérois ont pu profiter de la fin de l'été en famille ou entre amis, grâce aux jeux et animations gratuites proposées au Kiosque Daniel Vermande, chaque soir, de 18h à 22h. Ils ont pu également se restaurer sur place et se régaler du couscous et des pâtisseries orientales de Yamina, responsable de l'association. Cette année encore, il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges : contes, hip-hop, informatique, Feldenkrais, loto, chants occitans, capoeira… Une tombola a également permis à une participante de repartir avec un séjour pour deux personnes, avec petit-déjeuner, dans un lieu insolite en France. Ce cadeau était offert par l'association.

Forum : les associations donnent l'exemple

Les associations ont accueilli à bras ouverts la foule venue les rencontrer durant leur forum annuel, organisé par la Ville de Clapiers, le samedi 7 septembre, dans le parc Claude Leenhardt.

63 associations, dont 56 clapiéroises, occupaient les stands d'information installés sous les arbres. Elles ont aussi démontré leur savoir-faire en multipliant les animations, culturelles et sportives, tout au long de l'après-midi, devant un public littéralement conquis. Ces trois heures d'échanges et de découvertes furent employées, jusqu'à la dernière minute, à répondre aux innombrables demandes de renseignements et d'adhésion.

Les Clapiculteurs

Les Coureurs de l'Éolienne

Sunu Keur

L'Atelier de Soi

L'Atelier Photo de Clapiers

Le Chêne et le Roseau

Lire & Grandir à Clapiers

Fcpe

Avenir Biodanza

Arts en Mouvement

Le Chœur Alegria

MERCI aux BÉNÉVOLES

LA RÉTRO de Clapiers

L'Anti-rouille

Al Òrt – les Jardins Familiaux

Lo Cocut & O'C

Académie de Boxe Française

Culture Pop Café

Las Castañuelas del Clapas

Club des Aînés Le Clapas

L'Atelier Danses

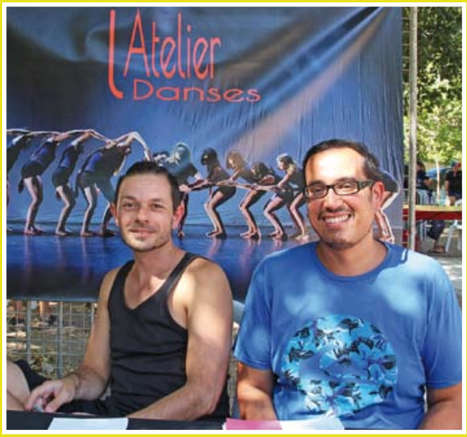

Cla-pieds Rando

Clap'Bike

Clapoeira

La respiration sociale de notre village

LA RÉTRO de Clapiers

La chorale Clarpège

Ecole de Musique de Clapiers

Karaté Ryuko Dojo

Enfants du Mékong

Clapiers Country Dance

Clapiers Tae Kwon Do

Jacou Clapiers Football Association

JACC Handball

Le Foyer du Romarin

Les Rabbits de Clapiers-Jacou

Mots de Scène

API

Groupe des Aphasiques de Montpellier et de l'Hérault (GAMH)

Lez Vivant

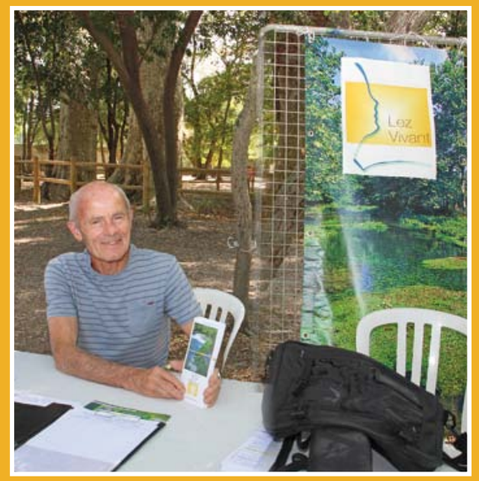

Opus Corpus

Mouv'Art

La Ligue contre le Cancer

Gymnastique Artistique Clapiéroise

Grand'Ecran 2001 / l'UNC / Chasse la Saint-Hubert

APRRES

Mouv' et sens

Du Yin au Yang / Les Facettes du Bien-être

La grue blanche déploie ses ailes

Premier Secours

Angasana

Peg'ORoc

Les amis de la nature de Clapiers

Clapiers Tennis Club

Shakti Yoga

Chorale Clap'Yes

Ter'Happy

Sardane à Clapiers

Médiathèque Albert Camus

Oukatann

Paradigme

Interview

La Ligue contre le cancer a sa bienfaitrice

***A** Clapiers, la Ligue contre le cancer, premier financeur privé de la recherche contre ce fléau, a toujours rencontré un fort soutien. Car la conviction et l'énergie de ses bénévoles ont su toucher nos cœurs. Face à ce qui demeure la maladie du siècle, la délégation clapiéroise de l'association se dépense sans compter pour soutenir les malades comme leurs familles, tout en réunissant des moyens pour faire progresser la recherche scientifique. Carine Dourdet fait vivre cette délégation et nous lui avons donc demandé de nous présenter son action au sein de la Ligue.*

La Ligue contre le cancer est un acteur de premier plan dans la lutte contre cette terrible maladie. Elle est présente à Clapiers grâce à votre association. Quelles actions menez-vous, pour la recherche et les malades ?

Carine Dourdet : *Depuis 9 ans, j'organise "Clapiers Contre le Cancer". Aimant la course à pied, la nature et ma commune, j'ai proposé en 2010 à la Ville de créer une manifestation conviviale qui permette de collecter des fonds pour "la Ligue Contre le Cancer", l'association que je soutiens depuis 2006. J'ai également organisé des concerts avec Jeff Martin, pianiste concertiste, dans la salle Georges Dezeuze de l'Espace Culturel Jean Penso. Ces manifestations sont importantes pour faire avancer la recherche et l'accompagnement des malades. L'an dernier, à Clapiers, nous avions récolté 11 000 € grâce aux participants et aux dons.*

Pour La Ligue, le soutien des militants est essentiel. Nous souhaiterions savoir ce qui les motive dans ce combat sans cesse à recommencer et comment vous organisez leur action, en suivant votre propre calendrier ou bien des rendez-vous fixés au niveau national...

C.D. : *Le comité 34 de la Ligue Contre le Cancer compte près de 80 délégations. Ce sont des relais du comité dans les villes et les villages du département pour apporter des informations essentielles sur ses actions, notamment en matière d'aide sociale (accueil, écoute...), de prévention (actions dans les écoles..) et de dépistage (annonce des campagnes). Ce qui nous motive en tant que bénévoles, c'est de voir que nos actions servent à aider, soutenir et faire avancer la recherche sur cette maladie. Ayant été touchée par la maladie, j'ai voulu me sentir utile et aider ceux qui en ont besoin, aujourd'hui et demain. Avec le soutien de la Ville, nous avons choisi le 3e dimanche de septembre pour éviter que la manifestation se déroule en même temps que les courses pédestres des villages proches.*

Votre course annuelle en soutien de La Ligue est connue et renommée. Organiser cet événement demande beaucoup de mains et d'efforts. Comment peut-on vous aider ?

C. D. : *Ayant une activité professionnelle à côté, cette manifestation me prend beaucoup de temps, essentiellement pour la communication. Il est important pour moi de ne faire aucune dépense afin de collecter un maximum de fonds. Cela engendre effectivement plus de travail (recherche de partenaires pour la tombola ainsi que pour les points de ravitaillement, communication sur les réseaux sociaux, présentation à diverses foires aux associations...) Le bouche-à-oreille et la diffusion de mon affiche sur le lieu de travail, dans son village ou dans son entourage sont les meilleures aides que je puisse recevoir. Un nombre croissant de personnes me contactent pour m'aider. La mobilisation se fait de plus en plus forte, ce qui me touche profondément. On sent malheureusement que cette maladie ne nous est pas indifférente.*

Existe-t-il des projets que vous souhaitez concrétiser, à court ou à long terme ?

C. D. *Pour l'instant, bénévole en plus de mon travail, je n'ai pas le temps de cumuler plusieurs projets. Peut-être qu'un jour je changerai d'événement pour partir sur un autre thème, toujours sur quelque chose qui me corresponde et dans l'objectif de récolter des fonds pour la Ligue Contre le Cancer. L'idée de regrouper les gens, de passer un moment de partage me plaît. Aujourd'hui, cela se fait autour du sport. Par la suite, nous verrons...*

Carine Dourdet en 5 points :
- ***Une devise :*** "Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain"
- ***Un modèle :*** mon père
- ***Un plat :*** il y a en tellement !
- ***Un lieu de vacances :*** la chaîne des Fiz, face au Mont-Blanc
- ***Un film :*** la Grande Vadrouille

EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Groupe : Agir Ensemble pour Clapiers

Nous sommes au travail !

À quelques mois de la fin de notre mandat, l'effervescence électorale commence, pour certains, à se manifester à Clapiers.
Alors on ne le dira jamais assez :

Notre groupe majoritaire reste au travail jusqu'au bout, au service des Clapiéroises et Clapiérois, et de l'intérêt général.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DES LISTES MINORITAIRES

Groupe : Clapiers Durable et Participatif

Ecoles : pas de pilote dans l'avion !

Les prévisions d'effectifs de la Municipalité pour la rentrée n'étaient pas fiables.
Plus 10 enfants en Maternelle ce qui augure au moins 1 ouverture de classe sous 3 ans. Avec 9 classes auparavant contre seulement 6 aujourd'hui, la Maternelle peut cependant accueillir plus d'enfants, sachant aussi que la Crèche adjacente ferme. En revanche, **21 enfants manquent à l'appel à l'école Victor Hugo !** Or, par le jeu de départs au Collège plus nombreux que les arrivées de Maternelle, le déficit cumulé à 3 ans sera de 65 élèves.
Il n'y aura donc pas d'ouverture de classes, quelle que soit la frénésie de construction de la Municipalité : il faudrait en effet 90 nouveaux venus (ouverture à 28 élèves par classe). **Alors, pourquoi s'obstiner à construire 2 nouvelles salles de classe au Calvaire, financées par emprunt et qui resteront désespérément vides ?** La Municipalité veut-elle faire croire, coûte que coûte, qu'elle est active ? Ou bien est-ce de la légèreté, de l'inconséquence, de l'incompétence ?

Faire Réussir la Gauche au Service des Clapiérois

Le service public postal en danger à Clapiers

Par affichage, La Poste a annoncé la fermeture du bureau de poste les 30 et 31 août… **pour manque de personnel !!** Ce n'est hélas pas exceptionnel, car aucun bureau n'y échappe : faute d'embaucher, les absences du personnel se traduisent par des fermetures inopinées, engendrant une perte d'activité, le déclin du bureau prétexte pour réduire encore le personnel, les horaires d'ouverture jusqu'à la fermeture parfois. La Poste perçoit des subventions pour assurer des missions de service public. Le prochain « Contrat de Présence Postale Territoriale 2020-2023 » qui sera signé entre l'État, La Poste et l'Association des Maires de France a prévu l'accélération de la transformation de 2 800 bureaux en rural comme en ville. Il prévoit la réduction des prérogatives des élus (droit de véto si transformation en Agence Postale Communale) et entretient la confusion sur les services rendus diminués : en somme toujours moins contraignant pour La Poste et toujours au désavantage des élus et usagers.

Clapiers en Toute Confiance

Le saviez-vous ?

Qui représente Clapiers à la Métropole de Montpellier ?
Le Maire de Clapiers. Elu à la fonction de conseiller de Métropole, il perçoit à ce titre une indemnité en plus de celle de Maire.
A qui s'adresser pour tout ce qui concerne la Métropole ? Au Maire de Clapiers.
Si votre rue est en mauvais état, qui doit exiger de la Métropole sa réparation dans les plus brefs délais ?Le Maire de Clapiers.
Vos utilisez comme moi nos rues, vous évaluez tous les jours la qualité du travail de notre représentant à la Métropole de Montpellier.
Marie-Noëlle SIBIEUDE Citoyenne écologiste
mn.sibieude@ville-clapiers.com

Convivialité

Vide-greniers : l'incontournable RDV des chineurs se prépare…

La deuxième édition 2019 du vide-greniers d'automne, attendu et toujours très prisé, sera organisée par l'association de baseball-softball "les Rabbits de Clapiers – Jacou".

Dim. 13 oct.
de 7h-17h
Esplanade Jean Jaurès

C'est le moment de proposer une nouvelle vie aux objets, vêtements, livres, bibelots dont on n'a plus l'utilité, l'occasion de se séparer de ce qui encombre, mais qui peut intéresser quelqu'un d'autre. Au Québec, on dit vide-garage. En économie, on appelle cela de l'économie circulaire. On redonne de l'utilité aux objets et, à petit prix, on peut se faire plaisir !

INSCRIPTIONS
Les bénévoles des Rabbits vous donnent rendez-vous le **samedi 12 octobre**, à partir de 9h, au kiosque Daniel Vermande, pour prendre **les inscriptions** à ce vide-greniers, dans la limite des 150 premiers arrivés. Il sera demandé 7 €, une pièce d'identité et un chèque de caution de 10 €, lequel sera restitué en fin de manifestation, avant le départ de l'exposant.
Dimanche matin, l'Esplanade sera ouverte aux véhicules, pour décharger les objets, de 6h30 à 8h.

Une restauration rapide et une buvette sont prévues sur le site.

Musique

Deux nouvelles disciplines à l'école de musique

Un nouvel ensemble New Orleans Musics
Chaque lundi, de 20h à 21h30, jouez et apprenez les différents styles musicaux de La Nouvelle-Orléans, dans l'objectif de créer un répertoire festif et de prendre du plaisir en jouant en groupe ! La musique est reine à La Nouvelle-Orléans, laquelle est un des plus beaux joyaux de la musique américaine. Alain Micas (qui dirige également la fanfare Les Loustics du Pic) propose de travailler des morceaux qui traversent l'immense histoire musicale de la "Big Easy". Les musiciens de La Nouvelle-Orléans ont non seulement inventé le jazz et les "brass bands", mais ils réinventent constamment le rythm & blues, le funk, le hip-hop ainsi que le jazz, traditionnel ou moderne. Si l'aventure vous tente, contactez-nous vite pour passer une audition !

L'offre de pratiques collectives
passe donc de 3 à 4, à l'école de musique :
- Ensemble New Orleans Musics (à partir de 14 ans et 2 ans de pratique instrumentale, sur audition)
- Orchestre du Lez (tous âges, à partir de 2 ans de pratique instrumentale)
- Chorale enfants/ados (à partir du CP)
- Groupes de musiques actuelles (trois groupes : préados, ados et adultes, à partir de 2 ans de pratique instrumentale ou vocale)

Photo : Francis Chaverou

Et sans oublier également l'ouverture d'une classe de saxophone avec Renaud Felix. Que vous soyez débutant ou musicien confirmé, adulte ou enfant (à partir de 6 ans), rejoignez cette nouvelle classe.

Vous souhaitez nous rejoindre pour reprendre ou débuter la pratique d'un instrument ? Notre école est ouverte aux élèves de tous âges, de tous horizons, et propose de nombreuses disciplines :

+ d'infos
http://clapiersmusique.fr/
et sur ecolemusiqueclapiers

Théâtre

Perdues dans Stockholm

Dim. 20 oct.

17h
Salle Georges Dezeuze
Espace Culturel Jean Penso

La compagnie *Mots de Scène* présente sa toute nouvelle création : "**Perdues dans Stockholm",** de Pierre Notte, un "road trip" existentiel, drôle et tendre, mis en scène par Julien Assemat. Avec Virginie Gimenez, Laurent Courty, Sylvie Dutau.

Entrée 6 €.

+ d'infos

Renseignements et réservations :
06 03 84 00 95

Formation

France Alzheimer forme gratuitement les aidants familiaux

Une formation, entièrement gratuite, vous est proposée par l'association France Alzheimer Hérault afin de mieux apprendrer la maladie. Deux formatrices spécialisées animeront cinq modules. Le premier d'entre eux se déroulera le samedi 5 octobre, de 9h30 à 12h30, à l'Espace Culturel Le Dévézou, à Montferrier-sur-Lez. Les quatre modules suivront les samedis 19 et 26 octobre, ainsi que les 9 et 16 novembre.

+ d'infos

Renseignements & inscription
au 04 67 06 56 10
Courriel : secretariat@alzheimer34.org
Site : www.francealzheimer.org/herault

Tissu économique

Bienvenue à la nouvelle épicerie

L'épicerie Vival vous accueille depuis le samedi 7 septembre au 5 bis, Grand'rue Marie Lacroix, dans l'ancien local de Roland Tavakoli, rénovés après deux mois de travaux. Situé au cœur du village, ce commerce de proximité est tenu par un couple de nouveaux Clapiérois, venus résider dans la commune avec leurs trois enfants. Le magasin est ouvert 7j/7, de 8h à 12h30 et de 16h30 à 19h30. Vous y trouverez un assortiment de produits du quotidien: fruits et légumes, crèmerie, charcuterie, épicerie, vins du terroir... et des produits locaux de qualité.
Nous profitons de cette occasion pour souhaiter une belle et reposante retraite à Roland Tavakoli ainsi qu'à sa famille...

Médiathèque Albert Camus

PROJECTION

■ **15h** : **Happiness Road,** de Hsi Yin Sung, (1h51). A partir de 7 ans. — Sam. 5 oct.
■ **15h** : **Ernest & Célestine**, de Benjamin Renner, (1h21). A partir de 6 ans. — Mer. 16 oct.
■ **15h** : **Coco**, de Walt Disney, (1h45). A partir de 7 ans. — Sam. 19 oct.

FÊTE DE LA SCIENCE

■ **17h : Atelier scientifique**, en partenariat avec *Les savants fous*. — Mer. 9 oct.
Sur réservation. Tout public.

CODE WEEK

■ **15h : Atelier Robots**, découverte et programmation de robots. — Mer. 16 oct.
Sur réservation. Tout public.

ATELIER SPECTACLE

■ **17 h : : L'Ecran magique.** — Mer. 23 oct.
Dans cet atelier, Guillaume Hoenig révèle les petits secrets de ce qui fait la magie du cinéma
Sur réservation – A partir de 6 ans.

ENTRÉE LIBRE

+ d'infos

Retrouvez-nous sur
et sur mediatheques.montpellier3m.fr

Directeur de la publication : Le Maire de Clapiers
Directrice de la rédaction : La Maire adjointe déléguée à la Communication
Conception, réalisation : Aurore LAMBERT
Comité de lecture : David CARTIER
Photos : David CARTIER, Delphine GUERIN LAPOTRE et associations
Impression : JF impression

Imprimé sur du papier recyclé de fabrication française - **N° ISSN : 2551-8054** - Dépôt légal à parution

AGENDA 2019

Calendrier prévisionnel des rendez-vous de la commune

Octobre

VEN. 4
INTERNATIONALE DE LA GUITARE
avec le *trio Muddy Gurdy*
→ **20h30**
Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean penso

SAM. 5
BATTUE AUX SANGLIERS
→ **7h-17h**
sur une partie du domaine communal

DIM. 6
RASSEMBLEMENT DE FOOD TRUCKS
→ **11h-18h**
Esplanade Jean Jaurès

MAR. 8
PRÉSENTATION DES PROJETS BUDGET PARTICIPATIF
→ **18h30**
Salle Georges Dezeuze

SAM. 12
ATELIER CONSTRUCTION DE NICHOIRS OISEAUX
→ **14h-17h**
Espace Cult. J. Penso

DIM. 13
VIDE-GRENIERS
→ **7h-17h**
Esplanade Jean Jaurès

DIM. 13
CINÉ DU DIMANCHE
→ **17h : *Le roi Lion*** (1h58)
→ **19h30 : *Parasite*** (2h12)
Salle Jean Malige

MER. 16
→ **8h-19h**
VOTE DU BUDGET PARTICIPATIF
Salle Victor Schœlcher - Mairie

SAM. 19
BATTUE AUX SANGLIERS
→ **7h-17h**
sur une partie du domaine communal

DIM. 20
THÉÂTRE :
Perdues dans Stockholm
→ **17h**
Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean penso

CLAPIERS CONTRE LE CANCER
REPORTÉE EN RAISON DES INTEMPÉRIES AU
DIM. 27
→ **10h-13h**
Esplanade Jean Jaurès

DIM. 27
CINÉ DU DIMANCHE
→ **17h : *Yuli*** (1h44)
→ **19h30 :**
Fête de famille (1h41)
Salle Jean Malige

Etat Civil

MARIAGE

Se sont unis dans notre commune
- **Laura NOS & Franck CIRGOUDOUX,** le 16/08/2019
- **Merryl DANG VAN NHA & Boris ARNAL,** le 17/08/2019

et nous leur adressons toutes nos félicitations.

DÉCÈS

Nous partageons la peine des familles de
- **Andrée RIGAUD, veuve JANBON**, le 11/08/2019
- **Marthe GINOVART, veuve MONCLUS,** le 23/08/2019
- **Huguette HUBERT, veuve MARCAULT**, le 04/09/2019
- **Bernard ISSAURAT**, le 06/09/2019

et nous leur adressons nos sincères condoléances.

AGENCE IMMOBILIÈRE EUROPÉENNE

Agence Immobilière Européenne

VENTE - LOCATION

VILLA - APPARTEMENT - TERRAIN - MAISON DE VILLAGE

ESTIMATION GRATUITE DE VOTRE BIEN

Installée depuis 28 ans au nord de Montpellier, votre nouvelle agence sur Clapiers
RECHERCHE DES BIENS à la vente et la location sur votre secteur

AGENCE CLAPIERS : 04 67 92 49 70
CC Plein Soleil, Place Max Leenhardt (à côté de la Poste)

AGENCE PRADES-LE-LEZ : 04 67 59 50 00
261, rue de la Ducque

www. immoeurop.com

Pour vous, un service et des conseils techniques irréprochables !

- **adaptation en lentilles de contact**
- **solutions pour la basse vision**
- **lunettes sur-mesure pour les enfants et les visages atypiques**
- **choix des montures et des verres sur écran**

Et un éventail de marques pour satisfaire toutes vos envies telles que :
Prada, Dolce Gabbana, Starck, Hugo boss, Burberry, Michael Kors, Alain Mikli.

LISSAC l'Opticien

www.lissac.fr

Ctre Cial La Croisée - CLAPIERS - Tél. : 04 67 54 89 16

Stigüpp

Studio de coaching EMS & nutritionnel

Nos coachs diplômés Staps t'accompagnent pour :
- **Tonifier** ton corps
- **Redessiner** ta silhouette
- **Réduire** la cellulite
- **Remodeler** cuisses & fessiers
- **Diminuer** tes maux de dos

Active ton corps
Active ta vie !

Tu veux te tonifier sans passer des heures en salle de sport ?

Ta 1ère séance est gratuite et sans engagement

→ **Stigüpp CLAPIERS** Ouverture du lundi au vendredi : 10h/14h - 16h/20h et le samedi :10h/14h

04 99 65 40 38 - stigupp.com/clapiers - clapiers@stigupp.com - 9, avenue de l'Europe